

Les modalités de l'enseignement de l'écriture au collège

On peut parler de constantes qui assurent une continuité : « Les modalités générales ne se différencient pas d'une année à l'autre » (5ème) « Comme dans les classes précédentes (4ème) » « la dernière année du collège doit à la fois consolider et compléter les acquis des années précédentes (3ème) »

1 « L'écriture s'apprend : elle nécessite, dès la Sixième, un enseignement rigoureux et un entraînement régulier (6ème) »

2 « Le professeur veille à favoriser l'inventivité des élèves et le goût d'écrire en variant les exercices » (3ème)

3 Le récit occupe une place importante dans la progression, en gagnant en complexité au fil des années.

I Un enseignement rigoureux

1) Une progression sur la scolarité au collège et des progressions annuelles

Les objectifs de chaque année de la scolarité au collège montrent bien cette progression (voir tableau joint) tant du point de vue de la longueur des écrits que de leur complexité.

On distinguera ce que l'élève « doit », et ce qu'il « peut » écrire. De la même manière on considérera avec soin l'emploi du verbe « initier » : par exemple « Le professeur apprend à l'élève à maîtriser l'expression de soi. Il l'initie à une écriture complexe combinant expression de soi et récit, ou récit et argumentation. » (3ème)

2) Un véritable enseignement

Deux modalités d'enseignement :

►. Les séances d'enseignement de l'expression écrite « Des séances spécifiques sont par ailleurs consacrées à l'expression écrite. A partir d'une recherche d'idées, guidée par le professeur ou librement menée, l'élève peut effectuer une exploration du langage, de ses ressources et de ses contraintes » (6ème). « Certains travaux d'écriture sont le fruit d'une progression et supposent un travail patient, continu et réfléchi, d'améliorations et de corrections selon les critères suivants : cohérence, visée, respect des consignes, orthographe, syntaxe, lexicale. Cette activité est pratiquée régulièrement tout au long de la scolarité au collège » (Préambule)

Les séances de compte rendu de devoir sont aussi un temps d'enseignement de l'écriture.

►. L'écriture dans les toutes les séances « La reformulation écrite d'énoncés et la rédaction de synthèses sont généralisées au cours de toutes les activités de la classe de français » (5ème).

L'écriture est travaillée durant les séances de langue et de lecture (voir ci-dessous)

« Les exercices donnent chacun matière à diverses formes d'évaluation, notées ou non » (5ème).

3) Des devoirs fréquents

« Les élèves rédigent un devoir abouti au moins toutes les trois semaines » (préambule)

Une évaluation des devoirs qui va à l'essentiel

« Les exigences attendues sont :

- la correction de l'expression
- la cohérence de la composition
- le respect des consignes
- la richesse et la sensibilité de l'invention » (Préambule)

4) Des apprentissages spécifiques

► L'utilisation des TICE

« L'utilisation du traitement de texte, et plus largement des TIC, *peut* apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction ». (6ème). « Pour favoriser cet apprentissage de l'écriture, le recours au traitement de texte, aux TIC, en relation avec l'enseignement reçu en technologie, se révèle utile » (5ème). « Dans le cadre des travaux d'écriture qu'elles contribuent à faciliter, à diversifier et à enrichir, mais aussi dans la perspective de la validation du B2i, les élèves utilisent les TIC et plus particulièrement le traitement de texte ». (3ème)

► L'usage du brouillon

« L'élève utilise régulièrement le brouillon, puisque c'est le lieu de l'invention et de l'organisation des idées. Il comprend ainsi la nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer (6ème) ».

« Le professeur se montre particulièrement attentif à l'utilisation du brouillon » (5ème), « en systématisant l'usage du brouillon » (4ème) « L'usage du brouillon est systématique, comme dans les classes précédentes » (3ème).

► **Le recours au dictionnaire**

« Le professeur incite l'élève à recourir aux dictionnaires dans la phase d'écriture (6ème). . « L'élève utilise autant qu'il est nécessaire des dictionnaires variés et des ouvrages encyclopédiques » (3ème).

II. Un entraînement régulier

1) Fréquence et variété

« L'entraînement à l'écrit porte sur tous les faits de l'écriture, ponctuels ou globaux, qu'il s'agisse **d'énoncés brefs –une phrase- ou de textes complexes**. Cet entraînement est constant et intervient à différents moments dans l'organisation de la classe de français » (Préambule)

« L'apprentissage de l'écriture passe par une pratique régulière et progressive. Le professeur initie progressivement l'élève à l'élaboration d'une trace écrite : préparation, synthèse ou réinvestissement du travail effectué en classe ». (6ème)

« Pour développer les compétences rédactionnelles de l'élève, le professeur insiste sur la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes » (6ème)

« Le professeur saisit toutes les occasions pour susciter le goût et le plaisir d'écrire. Il fait prendre conscience à l'élève du rôle de l'écrit dans notre société. Il veille à varier les consignes, les types d'exercices et les modes d'évaluation » (6ème)

« Dans **toutes les activités du cours de français**, l'élève doit se montrer capable de rédiger une synthèse, à partir d'une trace écrite au tableau ou de recherches personnelles. Il s'initie à la prise de notes ». (3ème)

2) Expression écrite et étude de la langue

« L'apprentissage de l'écriture est étroitement lié à l'étude de la langue et s'appuie de façon rigoureuse sur l'étude du lexique et des structures grammaticales. L'élève s'habitue aussi peu à peu à structurer ses écrits en améliorant leur cohérence » (6ème)

« Pour parvenir à ces objectifs, le professeur propose des exercices d'écriture diversifiés, réguliers et fréquents. Il entraîne l'élève à enrichir et moduler son expression en s'appuyant sur le travail conduit dans les séances spécifiques d'apprentissage du lexique. La maîtrise de l'écrit passe nécessairement par la maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe : l'articulation entre le programme de grammaire et les activités d'écriture trouve sa pleine justification ». (5ème)

« L'apprentissage du vocabulaire des sentiments enrichit les textes écrits par les élèves. L'initiation au vocabulaire de l'abstraction, du jugement et du raisonnement leur donne les éléments nécessaires à la rédaction de réponses argumentées et à l'expression justifiée de leur point de vue ». (4ème)

« La rédaction de récits complexes s'appuie sur les séances d'apprentissage spécifique du lexique : écrire suppose en effet un enrichissement constant du vocabulaire. L'élève doit aussi consolider ses connaissances grammaticales et orthographiques pour améliorer son expression et rédiger dans une langue correcte, précise et variée » (3ème).

3) Expression écrite et lecture

► - on garde trace écrite de l'analyse et de l'interprétation des textes

« Toute séance d'analyse de textes littéraire comporte avant la séance, pendant, à la fin ou après des travaux d'écriture » (Préambule)

« Il privilégie également la rédaction de réponses argumentées à des questions portant sur les textes littéraires, notamment à l'aide d'un lexique approprié et de références claires aux passages étudiés. »(3ème)

► on écrit à partir des textes littéraires étudiés :

« Les textes littéraires fournissent des modèles à imiter, permettant de s'inspirer fructueusement de leur structure (celle du conte ou de la fable par exemple), de la thématique qu'ils développent, de leur mise en mots » (6ème).

« Dans la continuité de la classe de Sixième, le professeur privilégie la rédaction de textes narratifs et descriptifs, en lien avec le programme de lecture (fabliaux, récits d'aventure et de chevalerie).

Au cours des activités de lecture, il s'attache à faire percevoir les caractéristiques et le rôle de la description et des dialogues » (5ème)

« La rédaction de récits complexes s'appuie sur les séances de lecture analytique » (3ème)

Dominique Pierrel, IA-IPR Nancy-Metz.

